

**CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL  
DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

**AVIS N° 2018/28**

*adopté à l'unanimité des membres votants (12)*

le 15 mai 2018

**Objet : avis concernant la demande d'autorisation de dérogation au titre des espèces protégées de la DREAL Centre-Val de Loire dans le cadre de la réalisation d'un demi-échangeur sur l'A20 (commune de Massay, 18)**

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 411-1 A et R. 411-22 à 29 relatifs au CSRPN ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 411-1 et 2, et R.411-1 à 14 relatifs à la protection des espèces ;

Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 juin 2017 portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ;

Vu la demande de dérogation présentée par la DREAL Centre-Val de Loire ;

Considérant la nécessité d'améliorer les conditions de desserte locale du bourg de Massay de et vers l'autoroute A20, notamment pour réduire les nuisances aux riverains et sécuriser les déplacements ;

Considérant la mise en œuvre de la séquence Éviter – réduire – Compenser de façon adaptée aux enjeux de biodiversité et la qualité des mesures proposées ;

Considérant que l'autorisation sollicitée ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces d'amphibiens et d'insectes concernées dans leur aire de répartition naturelle ;

**Le CSRPN émet un avis favorable sur la demande.**

**Le Président du CSRPN,**



**Philippe MAUBERT**